

LAFFITTE (Pierre), philosophe français, né à Béguey (Gironde) le 21 fév. 1823. D'une famille d'artisans aisés et de petits propriétaires, il fit ses études à Bordeaux, d'abord dans une institution privée, puis au lycée, et vint à Paris en 1839 faire sa philosophie au lycée Charlemagne. En 1840, il eut le second prix de philosophie au concours général. Dès l'année suivante, la philosophie positive l'attira, et Auguste Comte, qu'il connut en 1844, dans l'intimité de qui il vécut jusqu'à sa mort (5 sept. 1857), fixa définitivement son goût pour les spéculations philosophiques et sociales. Dans toute cette période, il s'adonna exclusivement à l'étude encyclopédique des sciences, à commencer par les mathématiques. Jaloux avant tout de son indépendance, il se tint en dehors de toute attache officielle et pourvut aux nécessités de la vie par l'enseignement privé, préparant de nombreux élèves à toutes sortes d'examens, depuis le baccalauréat ès sciences jusqu'à l'Ecole polytechnique. A la mort d'Aug. Comte, il commence son œuvre de propagation du positivisme par la parole et par la plume. Dès 1858, il ouvre, 10, rue Monsieur-le-Prince, dans l'appartement même d'Aug. Comte, un *Cours philosophique sur l'histoire générale de l'humanité*, où il applique les principes abstraits du maître à l'appréciation concrète des grandes civilisations et des grands types, ceux-ci coordonnés d'après le calendrier positiviste. Il n'a cessé depuis, soit dans ce même local, soit à la salle Gerson, soit au Collège de France, de donner à un auditoire de fidèles un enseignement tout à fait libre et original, dont les grandes lignes au moins et les parties essentielles ont été communiquées au public, soit de loin en loin par des ouvrages, soit au fur et à mesure par des brochures et sous forme d'articles dans la *Revue occidentale*. Cette revue, « organe du positivisme pour la France et l'Occident », a été fondée par M. Laffitte en 1878 et paraît tous les deux mois. Enfin, en 1892, M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique, reprenant en faveur du disciple d'Aug. Comte une idée que le maître avait en vain suggérée à Guizot soixante ans auparavant, fit fonder au Collège de France une chaire d'histoire générale des sciences, dont M. Pierre Laffitte fut nommé titulaire. Son cours, dont la leçon d'ouverture a seule été publiée (Paris, 1892, in-8), exposera les lois générales de l'évolution des théories scientifiques, de la mathématique jusqu'à la sociologie et à la morale, suivant l'ordre tracé par la hiérarchie scientifique d'Aug. Comte, qui est pour lui l'ordre même de l'évolution scientifique. Les deux premières années ont été consacrées à l'évolution mathématique dans l'antiquité grecque, évolution préparée, dit-il, par la théocratie, surtout égyptienne. Une autre idée chère à M. Laffitte, c'est que toutes les sciences abstraites ont leur origine dans l'expérience, que la géométrie, par exemple, est, au fond, une science expérimentale.

Parmi ses publications antérieures, il faut citer : *les Grands Types de l'humanité* (2 vol. in-8, rédigés par le Dr Dubuisson ; Paris, 1875-76). Le premier volume, consacré aux types théocratiques, traite de Moïse, du bouddhisme, du brahmanisme, de l'islamisme et aboutit à des vues sur la politique à suivre envers les représentants de ces diverses croyances. L'auteur rêve de voir Paris, métropole religieuse du monde, célébrer la commémoration de tous ces grands types, incorporant ainsi et dominant toutes les civilisations. Plus tard, il a complété cette étude par dix leçons sur les grands types du catholicisme, de saint Paul à Bossuet (*Revue occidentale*, 1892-93), aboutissant également à des considérations politiques, inspirées par ces pensées : « Le catholicisme est une religion à la fois locale et temporaire. » — « Dieu n'est plus, en France, que d'ordre privé et non plus d'ordre public. » — Le second volume des *Grands Types* est relatif à l'antiquité, considérée au point de vue esthétique dans Homère, philosophique dans Aristote, scientifique dans Archimède, social dans César. L'auteur insiste sur la nécessité de la civilisation militaire et conquérante. Pour lui, « la théo-

logie et la guerre ont fondé la civilisation humaine ». Il propose d'élever à Paris une statue à Jules César comme ayant préparé la France en civilisant la Gaule. Néanmoins, sa sévérité est extrême pour le césarisme français. Napoléon, selon lui, n'est qu'un aventurier sur qui s'égare l'admiration publique. Au contraire, Louis XI, à qui il consacra plus tard une étude à part, est le principal créateur de notre « organisme » national : M. Laffitte demandait qu'on célébrât son centenaire en 1884 et qu'on lui élevât une statue. Il réussit mieux pour Diderot, en faveur de qui il fit la même proposition.

M. Laffitte a professé de 1884 à 1886 et publié dans sa revue un cours complet de morale théorique et de morale pratique, qu'il se propose de faire suivre d'une morale politique. Toute la morale pour lui est d'ailleurs liée à l'idée de *système* ou d'organisme social, le devoir n'étant autre chose que « la condition nécessaire qui lie l'individu à l'organisme collectif », famille, patrie, humanité. Le *Cours de philosophie première* doit comprendre deux volumes, le premier (*Théorie générale de l'Entendement*) a paru en 1889 (Paris, in-8) ; le deuxième (*Lois du monde*) est annoncé. L'auteur n'a publié que le programme des cours qu'il a faits pendant trois ans sur la « philosophie troisième » ou « théorie générale des êtres », c.-à-d. de la terre, de l'humanité et de l'industrie, cette « action modificatrice de l'humanité sur sa planète ». Mentionnons enfin un opuscule sur la *Révolution française* (Paris, 1880), où M. Laffitte interprète et défend avec ardeur la Révolution et justifie la proposition d'Aug. Comte de prendre 1789 pour l'origine des ères. Nous n'avons rien dit des idées économiques et proprement sociales de M. Laffitte. On les trouve arrêtées dès 1859 dans le discours d'ouverture du *Cours philosophique*..., où on voit que pour lui « le problème fondamental consiste dans l'incorporation sociale du prolétariat », que « la richesse, sociale dans sa source, doit être dans sa destination », mais qu'il n'en est pas moins « nécessaire que la richesse ait une appropriation privée pour être employée avec une digne indépendance au service de la famille, de la patrie et de l'humanité ». Le tout est de déterminer les choses qui doivent être appropriées collectivement et celles qui doivent être individuellement. M. Laffitte s'y applique, non sans avoir posé ce principe rassurant : « Toute mesure radicale ne peut être immédiate ; toute mesure immédiate ne saurait être radicale. » En somme, à la différence de Littré et de son école, M. Pierre Laffitte accepte presque intégralement l'héritage d'Aug. Comte et la cultivé tout entier, d'une manière d'ailleurs très personnelle.

H. MARION.

LAFFITTE DE LAJOANNEQUE (Louis-Charles-Léon-Gustave), homme politique français, né à Agen le 26 fév. 1824. Avocat, il fut élu député de Lot-et-Garonne le 20 fév. 1876 avec un programme de républicain conservateur. Membre des 363, réélu avec eux le 14 oct. 1877 et de nouveau le 21 août 1881, il appuya la politique opportuniste. Après avoir échoué à une élection partielle pour le Sénat le 25 janv. 1885, il ne se représenta pas aux élections législatives générales de 1885 ; mais réélu en 1889, il combattit le boulangisme et ne s'est pas représenté en 1893.

LAFFON DE LABÉBAT (André-Daniel), homme politique français, né à Bordeaux le 30 nov. 1746, mort à Paris le 14 oct. 1829. Membre du directoire de la Gironde en 1790, il fut élu député par ce département le 31 août 1791. Il s'occupa principalement de questions financières. Arrêté deux fois en 1792 et 1794 comme suspect de modérantisme, il occupa quelque temps les fonctions de directeur de la Caisse d'escompte. Député de la Gironde au Conseil des Anciens en l'an IV, il devint président de cette assemblée en l'an V. C'est en cette qualité qu'il chercha à s'opposer au coup d'Etat du 18 fructidor. Il fut emprisonné au Temple et condamné à la déportation. Il réussit à s'évader de la Guyane et rentra en France après le coup d'Etat du 18 brumaire. Il ne s'occupa plus désormais que d'œuvres de bienfaisance. On a de lui : *les Finances de la France*

d'écrits, publiés de 1598 à 1610, il attaque « les monopoles glissés sur le peuple de France », soutient les doctrines protectionnistes, attaque (comme Sully) le luxe des soies et des habillements, ce qui ne l'empêche pas de publier des traités et des instructions sur la culture et la greffe du mûrier blanc. Beaucoup de zèle et pas beaucoup de suite, tel est l'impression qui résulte de ces écrits, curieux par le détail.

H. MOXIN.

LAFFÉMAS (Isaac de), fils du précédent, né vers 1587, mort à Paris le 16 mars 1657. D'abord tailleur, si l'on en croit L'Estoile, puis avocat au parlement, puis maître des requêtes de l'hôtel, il devint lieutenant civil au Châtelet (1637), puis président des requêtes. Il a publié *l'Histoire du commerce de la France...* (Paris, 1606, in-12); on lui attribue aussi deux mazarinades sous le pseudonyme de Nicolas Le Dru. Il fut un des agents les moins scrupuleux de la politique de Richelieu. Comme il était jugé aussi impitoyable que mauvais orateur, on disait de lui, en parodiant la définition de Quintilien : *Vir bonus, strangu-lanti peritus.*

H. MOXIN.

LAFFICHARD (Thomas), auteur dramatique français, né à Pont-Floch le 22 juil. 1698, mort à Paris le 20 août 1753. D'abord souffleur, puis receveur à la Comédie-Italienne, il a eu de grands succès en son temps, succès d'esprit et de style, car ses ouvrages ne supportent plus la lecture. Citons : *les Acteurs déplacés* (Paris, 1746, in-8), comédie; *l'Amour imprévu* (1746, in-8), vaudeville; *Pantlin et Pantine* (Amsterdam, 1751, in-8); *Caprices romanesques* (1745, in-12); *le Philosophe amoureux* (1746, 2 vol. in-12); *la Salamandre* (1741, in-12); *le Songe de Clydamis* (1732, in-12), romans; *la Nymphé des Thuilleries* (1746, in-8); *la Surprise des amants* (1735, in-8), comédies, etc.

LAFFIN (De). Famille du Bourbonnais qui tire son origine du fief de La Fin, près de Thiel (départ. de l'Allier). Très mal connue, cette famille a eu deux célèbres représentants : au xv^e siècle, Pierre de Laffin, abbé de Bénissons-Dieu, près de Roanne, en 1460, qui construisit la belle église de ce couvent et fonda en 1496 la collégiale de Montaignet, et Jacques de Laffin, seigneur de Montboissier, Aubusson, etc., qui fut mêlé à toutes les intrigues de l'histoire politique du xvi^e siècle. Marié à Gilberte de Montboissier, il fut attaché à François, quatrième fils de Henri II (1575), traita avec le duc Casimir après la trêve, lieutenant général pour François en Touraine, envoyé en mission secrète en Italie pour opérer le recouvrement de la Valteline (1576-78), il entra ensuite en négociations avec Saint-Aldegonde et devint après le meurtre de Bussy le chambellan du duc. François voulant conquérir l'Espagne, Laffin eut le commandement de l'armée qu'on levait, puis servit d'intermédiaire entre le duc et le roi à propos des affaires de Cambrai. Catherine de Médicis le chargea de négocier avec le prier de Crato la cession du Portugal. Après la mort de François (1584), sur les instances de Turenne, il embrassa le parti de Henri IV et fut employé par lui à diverses affaires; il n'en conserva pas moins avec Marguerite de Valois des relations prouvées par une correspondance qui dura de 1591 à 1598. En 1594, il est chargé de pacifier la révolte de la Provence. Mal récompensé à son retour, il entra dans la conspiration du maréchal de Biron et alla conférer en Savoie avec l'ambassadeur d'Espagne (1600), mais il revint bientôt au roi et lui dénonça le complot; le 20 avr. 1606, il fut assassiné sur le pont Notre-Dame.

Maurice DEMOULIN.

BIBL. : ROGER DE QUIRIELLE, *Montaignet, dans Roannais illustré*, 5^e série. — COHENY, *Lettres de Marguerite de Valois*; Clermont-Ferrand, 1881, broch. in-4.

LAFFITE-TOUPIÈRE. Com. du départ. de la Haute-Garonne, arr. de Saint-Gaudens, cant. de Saint-Martory; 210 hab.

LAFFITE-VIGORDANNE. Com. du départ. de la Haute-Garonne, arr. de Muret, cant. du Fousseret; 549 hab.

LAFFITTE (Jacques), financier et homme politique français, né à Bayonne le 24 oct. 1767, mort à Paris le 26 mai 1844. Fils d'ouvrier, il vint à vingt ans chercher fortune

à Paris et entra comme teneur de livres (1788) chez le banquier Perregaux qui, ayant pu apprécier ses rares aptitudes, le prit pour associé en 1800 et lui laissa en mourant (1804) la direction de sa maison. Laffitte réalisa en peu d'années une énorme fortune, dont il fit toujours le plus noble usage, devint président de la chambre de commerce de Paris, juge au tribunal de commerce de la Seine (1813) et accepta le 25 avr. 1814, dans les circonstances les plus difficiles, le gouvernement de la Banque. Il siégea pendant les Cent-Jours à la Chambre des représentants et, après Waterloo, fit des avances considérables à l'Etat et à la ville de Paris pour satisfaire aux premières exigences des alliés (juillet). Membre de la Chambre des députés à partir d'oct. 1816, il contribua par ses conseils et par ses discours au rétablissement de nos finances (1817-18) et se signala aussi comme un des plus fermes partisans des principes de la Révolution.

La chaleur avec laquelle il défendit la liberté de la presse et la loi électorale de 1817 lui fit perdre en 1819 sa place de gouverneur de la Banque de France. Il combattit l'année suivante la loi du *double vote* et en 1823 l'expédition d'Espagne, mais se prononça en 1824 pour le projet de conversion des rentes du ministère Villèle, ce qui compromit sa popularité. Il la regagna bientôt tout entière par son opposition ouverte à la politique intérieure de Charles X et aussi par sa générosité philanthropique et son dévouement inépuisable au parti libéral. Non réélu en 1824, il entra au Palais-Bourbon en mars 1827 comme député de Bayonne, proposa la mise en accusation du cabinet après la dissolution de la garde nationale, obtint un double mandat aux élections générales de nov. 1827 et se prononça de plus en plus ouvertement pour le duc d'Orléans qui, suivant lui, devait réaliser sur le trône l'union de la monarchie et de la liberté.

Réélu à Bayonne le 12 juil. 1830, il exerça pendant et après l'insurrection provoquée par les ordonnances de Charles X une influence décisive sur les événements. Le 28 juil., il envoya à Louis-Philippe l'avis de pourvoir à sa sûreté, fit de son hôtel le quartier général de la révolution, répondit le 29 aux propositions d'accommodement de Charles X qu'il était trop tard, et, le 30, envoya chercher dans sa retraite le duc d'Orléans qu'il fit aussitôt proclamer lieutenant général du royaume. Le 31, il conduisit ce prince à l'Hôtel de Ville. Peu après (3 août), la Chambre des députés choisissait Laffitte pour président.

Le célèbre banquier entra comme ministre d'Etat dans le premier cabinet formé par le nouveau roi. Il y représentait le *parti du mouvement*, avec lequel ce dernier se crut quelque temps obligé de compter. Aussi devint-il le 3 nov. suivant président du conseil et ministre des finances. Mais le parti avancé trouva bientôt trop peu démocratiques ses premiers projets de lois. Débordé par l'agitation légitimiste et républicaine, privé d'auxiliaires comme La Fayette, Dupont de l'Eure, Odilon-Barrot, qui ne tardèrent pas à se retirer, contrecarré en dessous par Louis-Philippe, surtout dans sa politique extérieure (affaires d'Italie), Laffitte céda la place au ministre Casimir Périer (13 mars 1831). Il sortait du pouvoir à peu près ruiné. Ses largesses et la crise financière de 1830 avaient profondément ébranlé son crédit. Après une longue et laborieuse liquidation, il se trouva ne plus posséder que quelques millions (1836), avec lesquels il fonda en 1837 une caisse d'escompte qui ne prospéra pas sous sa direction et qui devait sombrer en 1848. En politique, réélu député par divers collèges en 1831, 1834, 1837, 1839 et 1842, il se déclara, depuis sa sortie du ministère, pour l'opposition dynastique, signa le *Compte rendu* de 1832 et alla jusqu'à demander publiquement pardon à Dieu et aux hommes du rôle qu'il avait joué en 1830. Peu après les discours mordant qu'il avait prononcés à la Chambre des députés comme doyen d'âge (1844), il mourut subitement, et l'imposante manifestation à laquelle donnèrent lieu ses obsèques prouva combien était grande encore sa popularité. A. DEBROU.